



L'Écho de Saint-Maximin

FÉVRIER 2024



L'école de Saint-Maximin

AU SOMMAIRE >>>

Le Mot du Maire	p. 2
Infos Pratiques	p. 4
Côté Mairie	p. 6
Côté Ecole	p. 17
Vie Associative	p. 20
Calendrier 1er Semestre	p. 32

L'ÉDITO DU MAIRE



Chers Saint-Maximinoises et
Saint-Maximinois,

L'année 2023 a été une année de changements, notamment avec l'élection de six nouveaux Conseillers au mois de décembre afin de compléter l'équipe municipale, suite aux plusieurs démissions. Nous pouvons donc désormais nous appuyer sur une nouvelle équipe, motivée et ambitieuse, prête à s'investir pour le village.

Tout au long de l'année 2023, nous avons fait diverses réalisations, dont la réfection complète de la rue des Chênes Verts - rue qui, je le rappelle, est une artère principale de notre village car elle relie les quartiers du haut au centre ancien.

La voirie communale ayant été estimée à 21,456 km, et, conscients de son mauvais état, nous avons programmé une réfection sur plusieurs années afin d'étaler les dépenses très importantes.

Avec l'aide des services du Département, le carrefour de la Place de la Piéta a pu être amélioré et les essais de sécurisation vont se poursuivre sur la Départementale D365 dite chemin du Castagnier.

Une étude de ralentissement des véhicules est également en cours pour la sécurisation de la D305 dite route de Saint-Siffret, au niveau de l'aire de jeux.

Certains travaux ont pris du retard, notamment la sécurisation de la voie verte, en raison de la participation de la Communauté de Communes d'Uzès pour le financement du balisage et du marquage au sol.

La commission Ecole a travaillé durant plus d'une année sur le projet de regroupement scolaire avec la commune d'Argilliers, mais, face à une opposition tenace, il a été jugé préférable de retirer le projet.



Le Maire, Henri ARQUÉ

En 2023, le registre d'état civil de Saint-Maximin fait état de 11 décès pour une seule naissance, ce qui confirme le vieillissement de la population...

La commission Environnement a organisé, avec les services de l'ONF, des coupes de bois qui ont permis aux habitants de bénéficier d'un combustible et de valoriser le massif forestier de la commune.

L'année dernière a été très animée avec un beau programme, grâce à la commission Animation et aux 11 associations de Saint-Maximin. Merci à toutes et tous ! Les Associations et l'école sont les poumons d'une commune, ce sont elles qui animent et donnent vie au village.

Prévisions pour 2024 :

Très prochainement, un composteur collectif partagé sera disponible sur le futur parking en face du parc, route de Saint-Siffret.

Durant cette année, de gros travaux vont être effectués dans le centre village pour changer la conduite d'eau principale.

Une modification du PLU va être à l'étude afin d'envisager la création de futures zones constructibles sur la commune. Le PLU, ou plan local d'urbanisme, est un dossier important qui va déterminer pour 10 ou 15 ans l'avenir de notre village. Je rappelle que le PLU est un dossier fixant le règlement des différentes zones. Il détermine les zones constructibles en fonction des directives de l'état et du schéma de cohérence territoriale. Nous piloterons ce dossier dans la sérénité et en toute impartialité avec l'aide d'un cabinet d'urbanisme.

Concernant le budget de 2024, malgré des recettes constantes, les coûts de fonctionnement ont augmenté, ce qui va nous contraindre à la prudence. Les énergies, le coût des matières premières, les charges communales et l'augmentation des coûts des travaux d'environ 25% ont impacté sévèrement le budget.

En 2023, nous avons cherché à faire quelques économies, notamment sur la dépense de l'éclairage public. En diminuant le temps d'éclairage en 2023, nous avons économisé environ 6000 €, soit 58% de la facture d'électricité de 2022, ce qui n'est pas négligeable en sachant que l'année dernière, le coût de l'électricité a augmenté de 25%. En conséquence, nous souhaitons reconduire cette opération en 2024.

Nous avons pu équilibrer les budgets 2023, mais nous sommes conscients que 2024 sera une année de résilience et de patience, ce qui ne nous empêchera pas de poursuivre nos objectifs.

Avec la nouvelle équipe municipale, c'est Elisabeth JACQUEMIN qui assurera le rôle de Référente Sociale en faisant le lien entre les services sociaux, l'association Prendre Soins de nos Aînés et les personnes en difficultés.

Le Référent Sécurité, Philippe RICHAUD, sera en charge du Plan Communal de Sauvegarde et viendra le présenter prochainement en réunion publique.

Gérer une commune, c'est aussi être à l'écoute des habitants de tous les quartiers et je prends l'engagement de continuer les réunions de quartier afin d'écouter et dialoguer avec les habitants.

Je vous souhaite, ainsi que tous les membres du Conseil Municipal, une BELLE ANNÉE 2024 et une bonne santé.

Le Maire, Henri ARQUÉ



Saint-Maximin

INFOS PRATIQUES >>>

MAIRIE



1 rue des Ecoles
tel: 04 66 22 17 90
contact@mairiestmaximin.fr

Lundi	09h00 à 11h00
Mardi	14h00 à 18h00
Mercredi	09h00 à 11h00
Jeudi	09h00 à 11h00
Vendredi	09h00 à 11h00

AGENCE POSTALE



1 rue des Ecoles
Rez-de-chaussée de la mairie
tel: 04 66 59 64 40

Lundi	08h45 à 12h45
Mardi	14h00 à 18h00
Mercredi	08h45 à 12h45
Jeudi	08h45 à 12h45
	13h45 à 16h30
Vendredi	08h45 à 12h45

LOCATION DE MATÉRIEL

Démarche

Toute demande d'emprunt de matériel (tables, bancs, chaises) est à transmettre obligatoirement 8 jours avant son retrait par mail à contact@mairiestmaximin.fr ou en déposant votre courrier dans la boîte aux lettres de la mairie.

Votre message doit mentionner clairement vos besoins (nombre exact de tables, chaises ou bancs) ainsi que le nom et coordonnées de la personne à contacter. Un chèque de caution de 500€ est également demandé.

Votre engagement

Par ailleurs, nous prions les organisateurs, particuliers comme associations, de bien vouloir veiller à la bonne restitution du matériel, dans les temps et en bon état, mais aussi de veiller à ce que les lieux mis à disposition soient laissés tels qu'ils ont été trouvés.

Nous vous rappelons enfin que le tri des déchets concerne aussi et plus que jamais les manifestations accueillant le public. L'accueil de la mairie reste disponible pour vous fournir davantage de sacs jaunes si besoin !

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

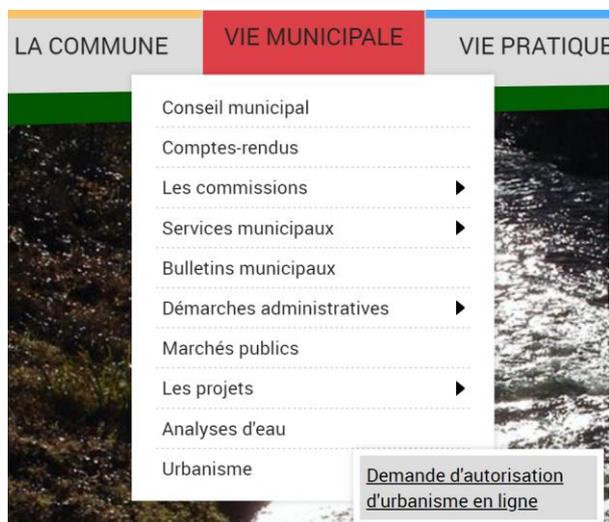
La mairie invite les parents de tous les enfants nés en 2021 à se présenter en mairie pour retirer un dossier d'inscription.

URBANISME

Pour envoyer vos demandes de travaux, RDV sur le site de la mairie :

www.mairiestmaximin.fr

Rubrique Vie municipale → Urbanisme



pour ceux résidant dans des communes plus petites et éloignées des villes, de telle sorte à ce que chacun puisse avoir accès aux services publics de base à moins de 20 minutes de son domicile.

Ainsi, en vous présentant à la mairie de Saint-Maximin le jour de passage des agents France Services (entretien sans RDV) à partir **de 9h30 jusqu'à 12h00**, vous aurez accès à une aide aux démarches administratives liées aux domaines suivants :

- Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)
- Point Justice, pour plus d'information sur vos droits et démarches juridiques.
- France Travail
- la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CAF)
- l'Assurance Maladie (CPAM)
- l'Assurance Retraite
- la Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) pour vos demandes en ligne de carte d'identité, passeport ou certificat d'immatriculation de véhicule par exemple.

L'accueil de votre mairie reste à disposition si vous avez besoin de plus amples informations.

FRANCE SERVICES



Les équipes de France Services vous font part de leurs plannings de tournées pour le 1er semestre 2024.

Les agents itinérants vous accueillent à la mairie de Saint-Maximin chaque 1er vendredi de semaine pleine. Autrement dit, les dates à retenir sont :

- **Vendredi 5 janvier 2024**
- **Vendredi 9 février 2024**
- **Vendredi 8 mars 2024**
- **Vendredi 5 avril 2024**
- **Vendredi 7 juin 2024**

Pour rappel, la mise en place du réseau France Services fait écho à la volonté du gouvernement de rapprocher les services publics des usagers, plus particulièrement

RECENSEMENT CITOYEN

16 ans ? C'est le moment !

Chaque jeune français de 16 ans doit être recensé. Cette formalité permettra d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire dans de nombreuses démarches (par exemple, inscription à l'examen du permis de conduire ou à celui du Baccalauréat ...). Elle permet également de convoquer le jeune à la Journée de Défense Citoyenne.

RDV en mairie dans les trois mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire muni de votre pièce d'identité, de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

CÔTÉ MAIRIE >>>



L'équipe municipale, avec, de gauche à droite :

Philippe RICHAUD, Jean-Claude BOURDIER, Elisabeth JACQUEMIN, Michel PÉROUX, Michael DAVID, Elodie DUPONT, Didier NAVARRO, Xaxier OMILANOWSKI, Henri ARQUÉ (Maire), Guillaume AMOROS, Laetitia HURARD, Frédéric MARRON, Laurie BLACHÈRE, Alain ROUAUD

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Un grand merci à tous les Saint-Maximinois venus voter lors des dernières élections municipales partielles de décembre ! L'équipe municipale ainsi complétée compte déjà deux Conseils Municipaux à son actif et travaille à un calendrier 2024 bien rempli.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en Mairie pour toute question, ou simplement pour faire connaissance !

RÉFÉRENTE SOCIALE

Le renouvellement partiel de l'équipe municipale a permis d'effectuer des changements au sein des commissions.

Michael DAVID, qui reprend la responsabilité de la Commission Communication, Animation, Culture et Sport, permet ainsi à Elisabeth JACQUEMIN d'endosser le rôle de **Référente Sociale** (occupé depuis 2020 et jusqu'en septembre 2023 par Patricia AUPHAN).

Le village étant privé d'un service social, il est important pour les Saint-Maximinois de trouver un interlocuteur afin de les aider dans des démarches administratives, de les orienter vers des organismes appropriés, de rencontrer des professionnels compétents (assistantes sociales, aides à la personne, juristes...)

Vous pouvez joindre Mme JACQUEMIN au 06 13 45 03 66

LE BUS DE LA CCPU

C'est pratique, et c'est pour tous

Depuis le 16 octobre 2023, les « Bus CCPU » visent à répondre aux besoins des habitants vers les pôles d'activités du territoire. Cette initiative, mise en place en partenariat avec la Région Occitanie, offre un service de transport universel, à la demande, ouvert à tous et à tarif modéré. Tous les résidents du territoire, sans exception, peuvent utiliser le « bus CCPU ».

Comment ça fonctionne ?

Le fonctionnement des « bus CCPU » est simple et pratique : pour bénéficier de ce service, il vous suffit de réserver votre trajet par **téléphone au 0 805 608 100, au plus tard la veille à 16h**. Un chauffeur se rend alors au point d'arrêt désigné pour accueillir le demandeur. L'itinéraire du bus est ensuite planifié en fonction des réservations enregistrées par les utilisateurs.



Si le standard ne répond pas, les usagers sont invités à appeler le **04 66 23 96 52** jusqu'à la résolution de l'incident (transporteur).

Si besoin, les usagers doivent laisser un message indiquant leurs coordonnées téléphoniques pour qu'on les rappelle pour confirmer la réservation.

Quel est l'impact environnemental de ce service ?

En évitant 3000 déplacements en voiture individuelle, une réduction de 13,5 tonnes de CO2 dans les émissions sera réalisée.

Quel est le tarif d'un trajet ?

Les « bus CCPU » propose une formule accessible à tous : quel que soit le trajet effectué, **le prix reste fixe à 1,50€**. Ce montant couvre également toutes les correspondances possibles avec les lignes régulières LIO.

<https://mobilite.ccpaysduzes.fr/>

Une affiche publicitaire sur un fond orange. En haut à gauche, un logo 'PAYS D'UZÈS' avec un globe et le slogan 'EN BONNE VOIE' sur une bannière. À droite, un QR code et le texte 'FLASHÉZ-MOI POUR ACCÉDER AU PORTAIL MOBILITÉ DU PAYS D'UZÈS'. En bas à gauche, un bus rose et bleu avec 'BUS' dessus. En bas à droite, le texte 'Réservation au 0 805 608 100 la veille avant 16h' et un petit pictogramme de téléphone. Le slogan principal 'NOUVELLES LIGNES DE BUS CCPU' est écrit en gros caractères au centre. En bas à gauche, le slogan 'À plus dans le' est écrit en italique. En haut à droite, le logo 'PAYS D'UZÈS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' est visible. En bas à gauche, le slogan '2023-2028 VERS UNE MOBILITÉ DURABLE' est écrit.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Désormais plus responsable, et plus économique



Tout au long de cette année, la commune a fait différents tests sur l'extinction de l'éclairage public et il s'avère qu'ils ont été très concluants. En effet, cette phase de test a permis de **réelles économies de 10 839kWh, soit 1 481.69€** et à l'année cela aurait représenté **6 000€/an**. Pour rappel, le village est doté de plus de 230 points lumineux et qu'il reste encore 40% à équiper en système LED.

Une enquête également a été réalisée auprès des services de gendarmerie sur la période juin à fin août. Il est démontré qu'il n'y a eu **aucun cambriolage nocturne**. La commune envisage cependant un système de vidéoprotection pour éventuellement éviter du vandalisme et pour les incivilités proches des colonnes de tri sélectif.

Après avoir délibéré le 29 septembre, le Conseil Municipal a décidé que **l'éclairage public sera interrompu de 23 heures à 6 heures**. M. le Maire a fait installer 3 panneaux indiquant cette mesure.

AGENCE POSTALE MUNICIPALE

L'agence de Saint-Maximin classée première de l'Uzège

En 2023, la fréquentation hebdomadaire moyenne de l'agence postale est de 43 clients, en hausse par rapport à celle de 2022. Une fréquentation qui se situe à la première place des agences postales municipales dans tout l'Uzège !

L'accueil réservé et les conseils prodigués par Marlène CANET, agent municipal, assurent aux Saint-Maximinois un service de proximité et de qualité. Sourire garanti.



DÉJECTIONS CANINES

Ramasser, c'est la loi

Petit rappel sur ce que dit la loi et le bon réflexe à avoir dans notre si belle commune :

"Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal".

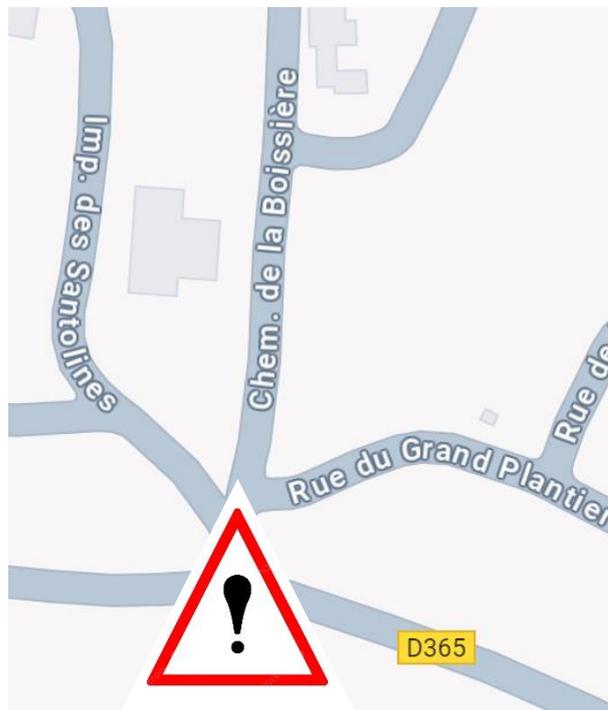
Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants, et ce, par mesure d'hygiène publique. **Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs responsabilités. En vous remerciant par avance de votre civisme !**

FOOD TRUCK ET DISTRIBUTEUR DE PIZZAS

Pour notre plus grand plaisir (et appétit), un food-truck à pizza s'est installé dans notre commune depuis le 28 novembre. Le camion se trouve sur les places de **parking du cimetière**, chemin de la Croix Rouge, tous les **mardis soir de 18h à 20h30**. Vous serez servi par l'aimable Caroline. (*Kino Pizza, 06 68 06 15 23*)

Et si vous voulez manger une pizza à toute heure de la journée ou de la nuit, **un distributeur automatique de pizzas** sera ouvert **au printemps prochain, 24h/24h et 7j/7**. Il sera installé au croisement de la départementale D305 et le chemin des Chênes Verts. Bien sûr, nous vous tiendrons informés dès qu'il sera en service.

PRUDENCE !



Les essais de sécurisation par le Service Départemental Route vont **se poursuivre sur la départementale D365** dite chemin du Castagnier, aux intersections avec l'impasse des Santolines, le chemin de la Boissière et la rue du Grand Plantier.

La priorité à droite est toujours appliquée. Nous faisons appel à votre plus grande vigilance.

LA DOYENNE DU VILLAGE MISE À L'HONNEUR



Le 25 décembre 2023, Noëlle GIRARD, née Natalina MURGIA, a fêté ses 100 ans !

M. le Maire, Henri ARQUÉ, est venu la féliciter et lui offrir un gros bouquet de fleurs et des chocolats accompagnés d'une carte d'anniversaire.

Née le 25 décembre 1923, Natalina est arrivée dans le nord-est de la France avec ses parents de sa Sardaigne natale en 1927. Tous les Murgia se naturalisent Français en 1935 et un officier d'état civil la renomme Noëlle. Elle grandit dans les corons ouvriers jusqu'à la guerre où parents et frères et sœur sont déplacés en Gironde.

En se mariant en 1952 à un futur pasteur suisse, elle change une troisième fois de nationalité. Elle a eu trois filles, dont deux sont

nées en Poitou où son mari officiait.

Après un retour à Genève, René GIRARD, son époux, a contracté une sclérose en plaque qui l'a rendu progressivement invalide. A commencé pour elle une vie de proche aidant.

C'est ainsi qu'en 1974, la maison de Saint-Maximin a été construite sur un terrain arboré de nombreux abricotiers qui garnissaient toute la colline longeant le chemin de La Coste. Le paysage a bien changé depuis, et les champs de cerisiers en contrebas ont aussi laissé place à des constructions résidentielles.

Devenue veuve, elle a retrouvé le sourire à travers la passion des pinceaux et des couleurs. Son désir de rester jusqu'à son dernier souffle dans sa maison est respecté.

Toute sa famille remercie les soignants qui l'entourent chaque jour pour lui permettre de réaliser son vœu.

Article écrit par Agnès GIRARD



COMPOSTER, UN GESTE SIMPLE ET ÉCOCITOYEN

Le compostage est désormais obligatoire

Depuis le 1^{er} janvier 2024, tous les Français doivent obligatoirement disposer d'une solution de tri des déchets organiques.

Une habitude écoresponsable à adopter. Depuis le 1er janvier 2024, chaque foyer français doit avoir à disposition un bac à compost. Cette obligation vient de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte anti-gaspillage pour une économie circulaire. On estime qu'en France, chaque habitant jette en moyenne 83 kilos de biodéchets par an. "En France, les pertes et gaspillages alimentaires représentent 10 millions de tonnes de produits par an, soit une valeur commerciale estimée à 16 milliards d'euros", rappelle le ministère de l'Écologie sur son site internet.

Concrètement, il faut pouvoir mettre ses épluchures, restes de repas et feuilles mortes dans un bac dédié aux matières organiques. Si vous habitez en maison, vous pouvez d'ores et déjà vous procurer un bac à compost dans une jardinerie. L'an dernier, certaines villes et métropoles ont déjà proposé de fournir gratuitement des composteurs.

Si vous habitez en appartement, cette obligation vous concerne aussi. Vous pouvez opter pour un composteur adapté à la vie intérieure, ou pour un lombricomposteur où des vers de terre se nourrissent des déchets et produisent un terreau peu odorant.

Comment faire ?

Pour réaliser du compost, vous pouvez y mettre quasiment tous les déchets de votre jardin et toutes les épluchures de fruits et légumes. Vous pouvez aussi y déposer le marc de café, le thé, le pain, le riz, le fromage ou encore les coquilles d'œufs. Attention cependant, certaines choses sont à proscrire du compost. Il ne faut surtout pas mettre de pelures d'oranges ou d'oignons. Il faut également limiter les restes de viande pour ne pas étouffer l'ensemble du système de fermentation.



RDV le 2 avril à 18h au Hangar des Vergers pour une formation sur le fonctionnement d'un composteur individuel.

Composteur offert aux participants.

Inscriptions : sictomu.fr/formations

Le composteur municipal, c'est pour bientôt !

Pas de jardin ? Pas de problème. En partenariat avec le SICTOMU, une aire de compostage partagé sera bientôt aménagée au niveau du futur parking écologique aux abords de la D305 (au sud de la rue des Pins).

Les bons gestes et les règles d'or



Videz le seau dans le composteur.



Incorporez l'apport avec les déchets d'ores et déjà présents.



Recouvrez avec les matières sèches.

COMMISSION ÉCOLE

Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) suspendu

Après un travail assidu des commissions, le choix d'un RPI dispersé pour sauver les deux écoles de Saint-Maximin et d'Argilliers s'était avéré évident.

Cependant un sondage organisé par les parents d'élèves de Saint-Maximin a révélé une véritable hostilité. Il nous était donc impossible de monter un projet fédérateur.

Les objectifs initiaux étant le bien être des élèves et la conservation de nos deux écoles, de tels constats nous ont amenés à prendre la décision de ne pas poursuivre ce projet de regroupement pédagogique entre nos deux communes.

Nouvelle équipe



C'est une toute nouvelle équipe composée de Isabelle R, Isabelle C, Martine, Alexandra, Sandrine, Manuela et Lisa qui s'efforce de créer un environnement accueillant et sécuritaire pour vos enfants pendant les heures de garderie et de cantine à l'école.



Un loto organisé par les agents a fait de nombreux heureux.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Cette nouvelle année débute avec de nombreux projets.

Affouage et bois de chauffage

Tout d'abord, ce sont environ 20 affouagistes que vous risquez de rencontrer en forêt communale coupant leur bois de chauffage grâce à l'affouage. Cette technique multi-centenaire est un exemple du partage de la forêt et de ses ressources. La commission Environnement, en collaboration avec l'ONF, souhaite continuer cette expérience dans les années à venir.

Pour votre sécurité

Le 9 février se déroulera **l'abattage des arbres** dits de la « maison Chauvet » sur la route qui mène à Saint-Siffret. En effet, ces arbres sont devenus trop dangereux, il est donc nécessaire de les abattre. La route départementale sera interrompue sur de courts instants afin d'évacuer les deux gros troncs.

Aussi, **la sécurisation de notre village** est toujours l'une de nos priorités. C'est pourquoi **le DFCI Y64** (du côté de la pinède de Saint-Siffret) et le nord du village au lieu-dit la combe de Ranchin **seront nettoyés dès le mois de mars prochain** pour préparer la période estivale de sécheresse. Ces travaux d'élagage et de nettoyage permettront de créer un véritable rempart coupe-feu pour la sécurité de tout le village.

Préserver, c'est aussi nettoyer

Comme chaque année, malgré une météo parfois chaotique, l'événement **Nettoyons la Nature** a permis encore une fois de ramasser de nombreux déchets sur les routes de notre commune. La municipalité remercie chaque participant et chaque personne impliqués dans des actions environnementales. **Prochaine opération Nettoyons la Nature : samedi 16 mars. RDV à 9h devant la mairie !**

Un partenariat pour nos jeunes inscrit dans la durée

Enfin, la commission Environnement a mis en place un partenariat depuis 3 ans avec **Natura Jeunes et la Chasse** permettant ainsi à **nos élèves de bénéficier d'animations environnementales** riches et passionnantes. Cette année, ce ne sont pas moins de trois journées d'action prévues en mars qui permettront aux élèves d'être sensibilisés sur les oiseaux peuplant notre garrigue.

Affouage d'hier et d'aujourd'hui

Hier...

L'affouage est une pratique remontant au Moyen-Age. A cette époque, le seigneur des lieux accordait aux habitants de ses villages le droit de récolter du bois de chauffage dans les forêts. Ce droit valait pour chaque foyer.

"Affouer" vient de l'ancien français et signifie "allumer", d'où le nom de cette pratique.

... et aujourd'hui

L'affouage est la possibilité donnée par le Code Forestier à un Conseil Municipal de réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants.

À Saint-Maximin

**ENSEMBLE,
NETTOYONS LA NATURE**

Samedi 16 mars 2024

Rdv à la mairie à 9h

Ne pas jeter sur la voie publique

Rencontre avec les habitants d'Argilliers à 12h à Bornègre

Apéritif offert à tous les participants

DÉBROUSSAILLEMENT, TOUS CONCERNÉS !

Le débroussaillage des abords des habitations est le moyen de prévention le plus efficace pour sécuriser votre maison du risque d'incendie de forêt.

Il protège également la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie.



1 maison sur 2 détruites par le feu est mal débroussaillée.

SOURCE : COMMUNES ET COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES

Qui doit s'en charger ?

Tout propriétaire de la construction, du chantier ou de l'installation de toute nature, même s'il n'a pas la maîtrise foncière des parcelles à débroussailler.

Les travaux de débroussaillage sont à la charge du propriétaire de la construction, du chantier ou de l'installation de toute nature.

Qu'est-ce que je risque si je ne fais pas le débroussaillage ?

- la mise en danger des habitants -- et des pompiers !

- la destruction de mon habitation par le feu et tous les biens qui sont à l'intérieur ;
- des sanctions pénales : amende forfaitaire de 135 €, condamnation de 30 €/m² non débroussaillés ;
- des sanctions administratives : mise en demeure de faire avec astreinte, amende administrative de 30 €/m² non débroussaillés, pourvois d'office : c'est la commune qui fait faire les travaux et envoie la facture au propriétaire ;
- un malus sur le remboursement par les assurances.

Quand dois-je débroussailler mon terrain ?

Il est préférable d'effectuer les travaux de débroussaillage progressivement, en commençant par les coupes d'arbres et branches dès l'hiver – afin d'être prêt avant l'été.



Jusqu'où débroussailler ?

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé doivent être réalisés sur une profondeur de **50 mètres autour des constructions, chantiers et installations de toute nature.**

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé doivent également être appliqués sur la voie privée qui dessert les constructions, chantiers et installations de toute nature. Un gabarit de 5 mètres de large sur 5 mètres de haut doit être respecté.



Comment débroussailler ?



En pratique et sur le terrain, il s'agit d'éliminer les végétaux ligneux susceptibles de propager l'incendie et de traiter les végétaux ligneux conservés afin de réduire la masse combustible vecteur du feu :

- En coupant les broussailles, les arbustes et certains arbres, on limite la propagation de l'incendie ;
- En éclaircissant la strate arborée et en répartissant les pieds de telle sorte qu'il n'y ait pas de continuité du feuillage, on limite la propagation de l'incendie par les cimes des arbres ;

- En élaguant les arbres et arbrisseaux conservés sur 2 mètres (s'ils mesurent plus de 6 mètres de haut) ou 1/3 de leur hauteur (s'ils mesurent moins de 6 mètres de haut), on évite la propagation de l'incendie le long des troncs vers les houppiers des arbres ;
- Enfin, en éliminant les rémanents de coupes (par évacuation ou incinération en respectant les règles en vigueur sur l'emploi du feu), on diminue l'intensité de l'incendie.

Que faire si le débroussaillage n'est pas effectué sur un terrain voisin ?

Les règlements amiables sont toujours préférables aux longues procédures souvent coûteuses. Lorsqu'il n'y a pas de problème de voisinage, un simple contact, même téléphonique, peut donc suffire.

Par contre, lorsque l'on pressent des difficultés avec ses voisins, un courrier recommandé avec accusé de réception « permettant d'établir date certaine » sera indispensable pour engager et continuer la procédure.

Le maire mettra alors en œuvre la procédure de « travaux d'office » prévoyant une mise en demeure d'un délai d'un mois.

Au terme des travaux exécutés, si vous avez pu établir date certaine et que votre voisin ne vous a pas répondu, le maire lui demandera alors de rembourser les frais engagés, procédure comprise.

Attention, il faut débroussailler et maintenir en état débroussaillé, ce qui signifie que vous devrez répéter cette opération chaque fois que les repousses atteindront 40 cm où créeront un tapis trop inflammable et trop dangereux. Cela implique un passage au moins tous les deux ans les premières années, qui pourra s'échelonner ensuite tous les trois ou quatre ans en fonction de l'évolution du couvert végétal et des conditions climatiques.

COMMISSION COMMUNICATION, ANIMATION, CULTURE ET SPORT

La froidure hivernale qui s'est installée en ce début d'année sur notre région n'a pourtant pas découragé les Saint-Maximinois qui sont venus nombreux recevoir les vœux du Maire et partager galette des rois et verre de l'amitié, vendredi 12 janvier, salle Jean RACINE.



Les plus âgés, nos « aînés », de plus de 70 ans, se sont, quant à eux, retrouvés au restaurant « le cercle rouge » à Uzès, le samedi 13 janvier, invités par la municipalité.



Un évènement dont ils avaient été privés durant ces trois dernières années, pour des raisons sanitaires, et qu'ils attendaient avec

impatience (71 personnes présentes). Encore une belle journée de rencontres, et la satisfaction de pouvoir répondre aux attentes de nos administrés.

Ces deux manifestations de début d'année, organisées par l'équipe municipale, ont permis aux nouveaux élus une immersion totale et rapide dans les activités menées par la Commission CACS.

Ce départ « sur les chapeaux de roue » n'a pas effrayé Michael DAVID, nouveau responsable de cette commission, qui va apporter un regard nouveau, une foule d'idées, une compétence et une disponibilité déjà appréciés.

Avec le soutien de Monsieur le Maire, Henri ARQUE l'équipe, qui compte également Elodie DUPONT, Laetitia HURARD, Elisabeth JACQUEMIN, Didier NAVARRO, Michel PEROUX et Alain ROUAUD, s'est fixé quelques objectifs ambitieux pour les années à venir :

- 1) Continuer à animer le village dans le respect des traditions
- 2) Injecter, quand cela sera pertinent, de la nouveauté dans les festivités et les évènements
- 3) Avec les associations, partenaires indispensables, répondre à des attentes culturelles fortes mais très diverses
- 4) Gérer ensemble un calendrier global, contribuant à ce projet d'animation et de bien vivre à Saint-Maximin
- 5) Maintenir un lien via une communication régulière et à deux sens avec les administrés, encourageant la bienveillance et la solidarité.

L'équipe est à votre écoute – contactez-nous pour toute question ou suggestion !



CÔTÉ ÉCOLE >>>

À LA DÉCOUVERTE DU MONDE DES ABEILLES.

Fin septembre, Nicolas Arnoux, apiculteur sur la commune, est intervenu sur l'école afin de présenter son travail à tous les élèves de la maternelle au CM2. Ils ont échangé avec lui en classe et appris par exemple à faire la différence entre les abeilles, les bourdons, les guêpes et les frelons.

Les explications sur la vie des abeilles et l'organisation de la ruche ont été complétées par une visite sur le terrain. Comme de vrais apiculteurs, ils ont observé les abeilles de très près mais en toute sécurité. Ils ont aussi pu déguster le miel en trempant directement leur doigt dans les alvéoles des cadres. C'était vraiment une belle expérience riche en apprentissages et en saveurs !

Et avec la récolte, les enfants ont ensuite pu pâtisser et confectionner des gourmandises à base de ce miel (comme le pain d'épices) pour le marché de Noël !



Abeille domestique
(*Apis mellifera*)



Bourdon terrestre
(*Bombus terrestris*)



Guêpe commune
(*Vespula vulgaris*)



Frelon européen
(*Vespa crabro*)



Frelon asiatique
(*Vespa velutina*)

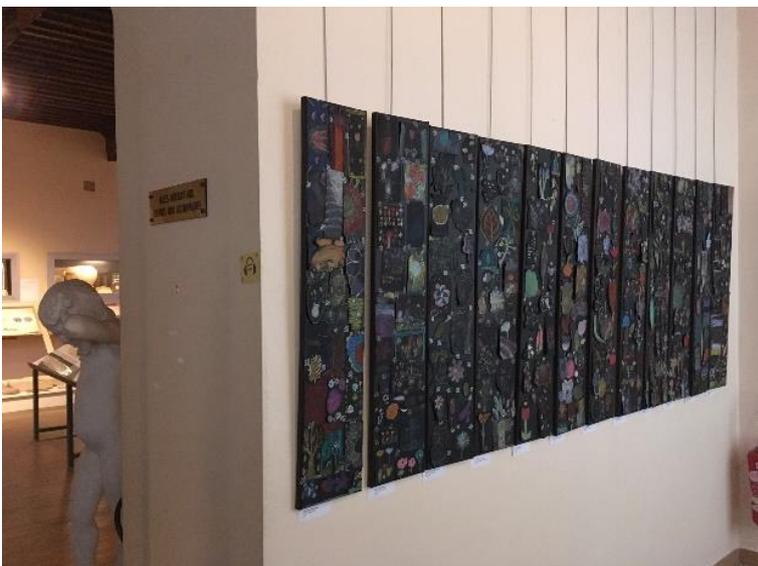
PROJET ARTISTIQUE « LE VÉGÉTAL » DU CP AU CM2

En octobre, les classes du CP au CM2 se sont rendues au musée Borias à Uzès pour observer les œuvres qui avaient pour thème « Le végétal ».

En novembre, l'artiste locale Agnès Gomez est venue à l'école pour intervenir dans chacune des classes (CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2). Elle a proposé aux élèves de créer à leur tour. C'est sur du papier noir et avec des craies sèches que les élèves ont pu laisser libre cours à leur imagination.

A la mi-décembre, la dernière étape de ce projet a eu lieu avec l'exposition de toutes ces créations au musée Borias du 13 au 31 décembre.

Des invitations ont été reçues à l'école pour la famille de chaque élève participant. Ainsi, tous les parents et élèves concernés qui le souhaitent ont pu se rendre au musée pour admirer ce beau travail !



Bravo à tous les participants et merci au Musée Borias et à Agnès Gomez pour cette belle initiative !

UN LIEN FORT ENTRE LES ENFANTS ET LES AÎNÉS DU VILLAGE



L'école et la municipalité poursuivent un projet cher à tous et initié par Lisa Moreira en 2022 : **Les rencontres intergénérationnelles.**

Plusieurs fois durant l'année, des après-midis dédiées sont organisées dans le but de permettre aux élèves de la classe de CM1/CM2 de Magali Roussel et aux aînés du village ayant répondu présents de se rencontrer, d'échanger ensemble autour d'une thématique chaque fois renouvelée.

Après avoir travaillé sur les thèmes de l'école et du jeu, jeunes et anciens ont mis la main à la pâte en participant à des ateliers artistiques : poterie, origami (art du pliage), coloriage, peinture à la gouache, aquarelle ! Avec ou sans modèles, en partageant leur technique et s'entraïdant, ils ont pu peindre ou dessiner sur le thème cher à l'école cette année : la nature, la biodiversité et les végétaux !

Pari gagné, de riches échanges étaient au rendez-vous, plusieurs aînés nous ont même confié dans un sourire : « Cela faisait bien longtemps que je n'avais pas peint ou dessiné ! ».

Les élèves, de leur côté, ont vraiment apprécié aussi ce moment de partage, surpris que plusieurs aînés leur indiquent qu'ils n'avaient pas, à l'école, d'enseignement de l'art, du dessin, ou de la poterie... Et qu'ils étaient bien chanceux de pouvoir découvrir tout cela à l'école !

Ravis de ce moment de partage, après le goûter, petits et grands se sont promis de se retrouver au printemps pour une nouvelle rencontre !



LA MATERNELLE AU JARDIN

Le mardi 28 novembre, les élèves de la classe maternelle sont allés rencontrer Monsieur André Laroche chez lui dans son **grand jardin qui comprend un potager et aussi un verger**. André nous a montré tous les légumes qui poussent dans son potager en automne avec leurs racines ! Il nous a aussi offert un panier de légumes.

Nous avons appris à reconnaître les poireaux, les choux, les raves, les oignons, les pommes de terre, les fleurs de safran et les kakis. C'était une belle occasion de nous lancer dans la cuisine à notre retour à l'école. Pour réaliser la soupe, nous avons lavé, épluché, découpé les légumes. Après cuisson, nous avons dégusté notre soupe... Il n'en est pas resté une goutte. Les enfants ont dicté la recette pour que les

parents puissent la retrouver dans le cahier des élèves.

UN MARCHÉ DE NOËL HAUT EN COULEURS !

En décembre, enfants, parents et enseignants se sont mobilisés pour offrir à tous un moment très chaleureux : le marché de Noël sur la place du village.

Dans l'optique de ce grand jour, les enfants avec leurs enseignantes, aidées par de nombreux parents bénévoles, ont confectionné les jours précédents des gourmandises et ont travaillé dur à l'apprentissage de chants. Ainsi avez-vous pu en écouter plusieurs, entonnés d'abord par les maternelles, puis par les plus grands en français, en anglais et même en canon.



Pour finir, les enseignantes ont rappelé que cette période de l'année était un moment privilégié de solidarité par le choix de « l'hymne des Restos du Cœur », chanté au micro par plusieurs CM2 (un grand bravo à eux!) et repris à l'unisson par tous les enfants et les parents. Un beau moment de partage !

Un grand merci à l'Association des Parents d'Elèves et à son bureau pour toute l'organisation logistique de cet événement cher à tous, et à la municipalité pour la sono et l'estrade. Ce fut un moment très festif au cœur de l'hiver, merci à tous de votre présence !

Articles rédigés par Magali Roussel et l'équipe enseignante de l'école de Saint-Maximin



JOUR DE FÊTE

2023, une année riche en événements

L'année 2023 a été riche en événements organisés par l'Association Jour de Fête. Le 21 juin, dans le cadre de la **Fête de la Musique**, une assistance comblée put assister, sur la place de l'église, à la prestation du groupe Apollo Fish, un trio talentueux aux accents pop, rock et soul.



Le 28 juillet, ce fut le groupe **Diabl'son** qui se produisit, toujours sur la place de l'église, pour une soirée dansante consacrée à la musique sud-américaine.

Enfin, le 16 décembre, nous eûmes le privilège d'accueillir, dans l'église Saint-Blaise, le **Collegium Musical de Nîmes** (trente musiciens et chanteurs) qui interpréta des œuvres de Haendel, Bach, Mendelssohn, Charpentier et autres chants chorals de circonstance dans un concert de Noël qui charma un public ravi.

En prévision, pour 2024

En 2024, *Jour de Fête* organisera, une nouvelle fois le 21 juin, un concert de variétés pour la **Fête de la Musique**.

Il sera suivi, le 5 juillet, en partenariat avec nos amis du Festival de Blauzac, par une **soirée de jazz avec le groupe Happy Six Warmers** et, en septembre et décembre, par de nouveaux événements et/ou concerts propres à satisfaire les goûts les plus éclectiques.

Les Saint-Maximinois qui seraient intéressés à participer aux activités de l'Association *Jour de Fête* sont invités à se faire connaître auprès de son président Philippe Mudry, 3 rue Haute à Saint-Maximin, ou par mail à l'adresse jourdefete.jdf@gmail.com.

PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉS



Visuel de la campagne « Regarde-moi » - © Sylvie Duchesne

Le bien vieillir, c'est d'abord une question de lien social

L'équipe de Prendre Soins de Nos Aînés a pour volonté d'accompagner les personnes en situation d'isolement par le biais d'une présence, d'une écoute bienveillante, d'une discussion, d'une sortie. C'est bien peu, et c'est énorme à la fois : ces moments partagés, même brefs, contribuent à rompre le sentiment de « solitude non choisie » que connaît une personne âgée sur quatre en France.

A terme, ce manque de lien social peut les conduire à une perte d'estime de soi, aggraver une logique de retrait et d'exclusion et accélérer la perte d'autonomie, notamment chez les plus âgés. Les enjeux humains sont donc énormes.

Un dynamisme reconnu

Joël, Nicole, Valérie, Francis, Elisabeth, Philippe, Christine, Marie-Noëlle, Roland, Anne-Lise, Robert, Ida, Mylène, Michael : le nombre de bénévoles ayant rejoint

l'association Prendre Soins de Nos Aînés depuis sa création, il y a un an, témoigne bien du dynamisme et de la bienveillance des habitants de nos villages, conscients des enjeux. A Saint-Maximin, bien sûr, où l'association est née, mais également dans les communes voisines, puisque l'équipe compte désormais cinq membres des communes alentour, notamment Uzès et Saint-Quentin-La-Poterie. C'est donc en toute logique que l'association a étendu son activité au-delà de son village d'origine.

Cette énergie positive n'est d'ailleurs pas passée inaperçue aux yeux de l'organisme Monalisa, qui fédère et soutient ce type d'actions auprès de plus de 250 associations comme Prendre Soins de Nos Aînés au niveau national : c'est en reconnaissance de la mobilisation de nos équipes locales que Monalisa Gard a choisi Saint-Maximin, en septembre dernier, pour y tenir son assemblée générale !

Un programme d'activités adaptées

Sous la houlette de son président et fondateur, Joël Aupiais, l'association prépare pour 2024 une série d'événements et d'ateliers ludiques (et gratuits !) autour de sujets clés pour nos aînés, comme la relation aidant-aidé, l'équilibre et la prévention des chutes, ou encore la mémoire. Ces activités offriront un excellent complément aux visites proposées aux personnes âgées souhaitant un peu de compagnie – ou aux aidants (conjoint, enfants) devant s'absenter pour une course ou un rendez-vous extérieur.

Respect et confidentialité

Pour rappel, toutes les actions proposées par Prendre Soins de Nos Aînés sont gratuites et menées en toute confidentialité, dans le plus grand respect des personnes visitées et de leurs proches. Si vous-même ou un proche pensez pouvoir en bénéficier, même ponctuellement, n'hésitez pas à contacter l'association qui répondra à toutes vos questions.

Contact : Joël Aupiais, Président,
joel.aupiais@gmail.com ou 06 87 43 79 91

Vous ou un de vos proches vous sentez concerné ?

Contactez l'association :

Par mail: psastmax@gmail.com

Par téléphone: Joël Aupiais, Président,
au 06 87 43 79 91

Une question liée aux services sociaux ?

Pour les questions sociales d'ordre général, Mme Elisabeth Jacquemin, la référente pour la commune, est à votre écoute.

Par mail: ejacquemin.stmaximin30@gmail.com

Par téléphone: Elisabeth Jacquemin,
au 06 13 45 03 66

COMITÉ DES FÊTES

Le mot du bureau

Tous les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs vœux pour cette nouvelle année. Que celle-ci vous soit riche en joie, bonheur, réussite, santé et moments de partage.

Lors de notre assemblée générale, deux "jeunes" personnes ont rejoint le bureau. Bienvenue à Manon GALOFRE et Mattéo NAVARRO !

L'hiver est là et par conséquent, la saison des lotos aussi. Le nôtre devait initialement se dérouler le 26 novembre 2023, mais il a dû être reporté car les élections municipales partielles ont eu lieu le même week-end.

Le loto du comité a donc eu lieu le samedi 10 février 2024. Vous avez été nombreux à venir tenter votre chance. De nombreux lots étaient à gagner : des paniers garnis, une tablette numérique, une cafetière accompagnée du café de l'Atelier du Café, une grosse enceinte bluetooth, des magnums de rosé offerts par le restaurant Ousta Maï et le domaine Panery, et bien d'autres lots. Au total, 12 quines, 2 cartons pleins et 1 carton vide étaient en jeu.

La partie était animée avec un certain talent par Julie REYNAUD.

A l'entracte, vous pouviez vous restaurer à la buvette : sodas, eau, thé, café, bières, crêpes, gâteaux... A l'issue du jeu, la buvette est ouverte pour prolonger ce moment convivial.

Merci aux commerçants pour leurs dons, à la mairie pour le prêt des chaises, tables et salles, à vous pour votre présence et aux membres du comité pour leur investissement.

Autres dates à retenir :

- Le 8 mai : le vide-grenier traditionnel aura lieu sur le site du Hangar des Vergers
- Le 2 juin : les Aubades. Nous déambulerons dans le village sous un air de musique afin d'annoncer la fête votive. Des brioches seront à la vente dans le but de nous aider à financer la fête.
- Le week-end des 14, 15 et 16 juin : gros week-end festif en prévision. Notre belle fête votive où manifestations taurines, DJ's, food trucks, forains, repas et buvette seront au rendez-vous.
- Le 27 juillet à partir de 19h : les Saint-Maxi'Vins auront lieu place de l'église.
- Et d'autres surprises à venir...

Nous avons hâte de vous retrouver pour partager de bons moments.

Festivement, le bureau



L'ÉPI DE SAINT-MAX

Manger sain, local, et au meilleur prix

L'épicerie participative du village, L'Epi de Saint-Max, continue d'enrichir son offre produit : fruits et légumes, miel, confiture, café, vin, bière, pain, œufs, et maintenant viande (plus, bientôt, quelques plats préparés !) – bref, de quoi satisfaire de plus en plus de membres exigeants quant à la qualité et la provenance des produits qu'ils consomment.

En effet, tous les producteurs partenaires de l'Epi sont sélectionnés avec soin : agriculture responsable, bio de préférence, idéalement en circuit court, et prêts à offrir à l'Epi des prix les plus bas possibles. Objectif : vous permettre de manger sain, local, et au meilleur prix. Car, pour rappel, l'Epi vend tous ses produits à prix coûtant.

Ce parti pris est rendu possible grâce au mode de fonctionnement de l'Epi, et plus précisément de la bonne volonté de ses membres. Car l'Epi de Saint-Max, comme les 450 autres épicerie participatives du même type sur le territoire, sont créées et gérées par leurs adhérents. Une formule des plus simples : pas d'employés + une plateforme de vente et de gestion gratuite + un local mis à disposition gracieusement par la mairie (que nous remercions à nouveau au passage) = des coûts de fonctionnement très limités.

Retrouver du lien social

L'Epi est donc une solution de commerce de proximité peu coûteuse et une excellente alternative à la grande distribution – ou en est, en tous cas, un parfait complément. Bien au-delà de cela, l'Epi offre aussi aux habitants du village l'opportunité de se retrouver dans un esprit convivial, que ce soit au local ou dans le cadre de la participation de l'Epi aux événements clés du village tels qu'Octobre Rose, Movember, le Marché de Noël de l'APE, etc. Une manière, pour l'Epi, d'apporter modestement sa petite pierre (de Vers, bien

sûr) à l'effort national de revitalisation de nos villages. Lors du sondage effectué au printemps dernier, nombre d'entre vous avaient en effet mentionné le besoin de retrouver du lien social et de la vie au cœur du village. Si vous passez régulièrement à l'Epi le mardi soir, vous en aurez jugé par vous-même !

Pourquoi le mardi soir ? Parce que c'est, tout simplement, le créneau choisi pour la distribution des commandes passées sur la plateforme. Pour l'instant ! L'équipe de l'Epi espère ouvrir d'autres créneaux rapidement, à commencer par le samedi matin. Cette deuxième ouverture permettrait d'ailleurs d'animer le café participatif pendant quelques heures et de servir boissons chaudes et gourmandises.



Une livraison de produits frais à l'Epi en attente de distribution aux adhérents



Dégustation de nouveaux produits au local de l'Epi

Pour cela, bien sûr, il faut suffisamment d'adhérents – car vous l'aurez compris : plus l'épicerie compte de membres, plus elle peut ouvrir de créneaux, élargir son offre, organiser des événements (dégustations, apéros, etc.). Vous êtes donc cordialement invités à rejoindre l'aventure et contribuer, vous aussi, à la vie du village.

A bientôt sur l'Epi !



L'Epi envisage l'ouverture prochaine de son café participatif, pour un rendez-vous convivial le samedi matin

Comment rejoindre l'Epi ?

1. Rendez-vous sur monepi.fr/saintmax
2. Cliquez sur « S'inscrire » en bas à droite, et laissez-vous guider
3. N'oubliez pas d'alimenter votre compte, ce qui vous permettra d'effectuer vos achats en un clic, et de régler votre adhésion (20€ pour l'année)

Si questions, n'hésitez pas à contacter l'équipe par mail (epidesaintmax@gmail.com) ou à passer au local un mardi soir (9 rue des Ecoles, face à la salle Jean Racine, de 17h à 19h).

LE 2CV CLUB DE L'UZÈGE

La Deuche, un art de vivre !

Date	Événement	Lieu
28 janvier	Hivernale chez Vincent DIGON	Blauzac
10-11 février	Sortie Club	Nîmes
2 mars	Assemblée Générale Ordinaire	Saint-Maximin
7 mars	Qualifications Bowling Kiwanis Uzès	Uzès
30-31 mars / 1 avril	Sortie Club en Isère	Vassieux en Vercors
28 avril	Journée nationale FFVE	A Valider: Uzès
5-12 mai	Participation à la Nationale 2CV à Brazey-en-Plaine	Brazey
9 mai	Vin Côté Cours : Balade Gastronomique Vins Duché d'Uzès	Aigremont
Juin	Sortie Club	A définir
16 juillet	Tour de France de Gruissan à Nîmes, voir avec GardODEuchs	Gruissan-Nîmes
7-14 août	Marché Nocturne, buvette	Saint-Maximin
25 août	Rassemblement véhicules anciens	Saint-Maximin
22 septembre	Journée Européenne du Patrimoine et Interclubs	Uzès Esplanade
Octobre	Sortie Châtaignes chez Bernard Verdier	Ardèche
27 octobre	Soirée anniversaire des 10 ans du Club	Uzès
Novembre	Rassemblement véhicules anciens	A définir
17 novembre	Journée MOVEMBER CER HOM	Saint-Maximin
Décembre	Téléthon	Montaren
Décembre	Ronde des Pères Noël LION'S Club	Uzès

Soit 19 manifestations pour 2024 !



ENTENTE BOULISTE



Au riche calendrier des activités de l'**Entente Bouliste des Garrigues de l'Uzège (EBGU)**, figurait ce 19 novembre dernier la **journée « November 2023 »**, l'occasion de fédérer les énergies de plusieurs associations autour d'un beau projet caritatif de lutte contre les cancers masculins.

Cette journée particulièrement ensoleillée s'est organisée autour de plusieurs temps forts :

- le traditionnel concours de pétanque de l'EBGU qui a mobilisé cette fois encore de très nombreux joueurs,
- le barbecue de sangliers organisé par les chasseurs de St-Maximin à la suite de leur battue matinale,
- le concours des Deuchs et balades en 2CV,
- enfin, la présentation d'une pièce de théâtre par la Compagnie des 7 Collines de Nîmes.

Chacun des piliers associatifs de cette journée a décidé d'offrir la totalité de ses bénéfices, soit plus de 2 200 € à une Association qui lutte contre les cancers masculins et à leur prévention.

Bravo et un grand merci à tous ces bénévoles qui se sont mobilisés ainsi qu'aux très nombreux participants à cette journée, avec une mention spéciale à celles et ceux qui, dès

le matin, se sont donnés comme mission de « nettoyer la garrigue ».

- **dimanche 28 janvier** à 13h30, concours mensuel pour les adhérents au boulodrome de St-Siffret,

- **dimanche 18 février** à 13h30, concours mensuel pour les adhérents au Hangar des Vergers à St-Maximin,

- **samedi 9 mars** à partir de 14h00, au Foyer Broche, journée thématique « OZE la pétanque » : concours de boules à la « mêlée-démêlée » ouvert à tous, suivi d'un dîner dansant en soirée, animé par le groupe musical « OZE ».

- **lundi 01 avril** (Lundi de Pâques) au boulodrome de St-Siffret. « Journée Pétanque 1 » (ouverte à tous), à la « mêlée-démêlée »

- **dimanche 28 avril** (13h30) au boulodrome de St-Siffret, Concours mensuel interne (ouvert aux adhérents de l'EBGU), à la « mêlée-démêlée »

- **vendredi 17 mai** (18h00 – concours nocturne) au boulodrome de St-Siffret. « Challenge des Quartiers » (ouvert aux adhérents de l'EBGU), en équipes constituées

- **samedi 08 juin** (15h00) au boulodrome de St-Siffret. Fête annuelle de l'EBGU et du Tennis Club St-Siffret (ouverte à tous)

- **vendredi 28 juin** (18h00 – concours nocturne) au boulodrome de St-Siffret, Concours mensuels internes (ouverts aux adhérents de l'EBGU), à la « mêlée-démêlée ».

En attendant de se retrouver, toute l'équipe du bureau de l'EBGU vous souhaite une très belle année 2024 !

Le bureau de l'EBGU

E-mail : ebgu.bureau@gmail.com

www.facebook.com/EntenteBoulisteGarriguesUzege

LES PETITS RACINE

Bureau renforcé

L'année a commencé, pour l'APE les Petits Racine, par l'élection dans la bonne humeur d'un nouveau bureau « bonifié » avec 4 nouveaux membres. Leur présence est un atout essentiel pour vous proposer de belles manifestations durant cette année scolaire !



Des petits monstres dans le village pour Halloween

Après le traditionnel petit déjeuner offert à la rentrée, les festivités ont réellement commencé le soir du 31 octobre, dans le centre du village. Costumes fabuleux et effrayants, jeux, concours de gâteaux terrifiants, musique



et bonne humeur ont fait de cette petite fête un très bon moment.

Un marché de Noël plein de talents !

Nous avons poursuivi les moments de fête le soir du 15 décembre. Un très beau marché de Noël a été installé grâce aux agents municipaux, aux bénévoles et aux magnifiques stands dressés par les artisans présents.

Avec un peu d'ingéniosité pour trouver des décorations, la place de l'église a pu, le temps d'une soirée, revêtir ses habits de Noël.

Durant ce moment très convivial, où vous êtes venus nombreux, les enfants nous ont régalés avec leurs créations culinaires mais également grâce à leur très belle prestation lors de la chorale ! Nous avons encore pu profiter du talent des courageux participants au concours de chant !

Les artisans locaux, qui ont choisi de nous accompagner durant ce moment de fête, ont pu nous proposer des produits de qualité ou, là encore, le talent était au rendez-vous.



« Créons des souvenirs pour nos enfants ! »



De belles manifestations à venir !

Durant cette année, nous aurons le plaisir de vous retrouver autour d'autres moments conviviaux :

La chandeleur, **lundi 2 février 2024** : commande et vente de crêpes et galettes.

Pâques, **avril 2024** : Chasse aux œufs en partenariat avec l'association de chasseurs (lieu et date à définir)

Blind-test musical en équipe, **printemps 2024** (lieu et date à définir) : volonté de proposer une nouveauté festive et conviviale, accessible à tous.

Kermesse de l'école, fin **juin 2024**, au parc : spectacle, activités pour les enfants, restauration et buvette.

Hâte de vous retrouver, toujours plus nombreux on l'espère, durant ces prochains rendez-vous !

Merci pour votre aide !

Merci aux enfants de Saint-Maximin pour leur gentillesse et leur enthousiasme toujours présents lors de nos manifestations !

Un grand merci à l'équipe enseignante ainsi qu'à l'ensemble des intervenants de l'école de Saint-Maximin pour leur coopération, l'entraide et leur motivation !

Évidemment, merci à **TOUS** (bénévoles, parents d'élèves, artisans locaux, petites et grandes entreprises locales, associations, personnel municipal, habitants de Saint-Maximin...) pour votre soutien, votre aide et votre participation précieuse !

N'oublions pas, les enfants de Saint Maximin comptent sur nous !

A très bientôt !

SPORTS ET LOISIRS AUTOUR DU LIVRE

Côté bibliothèque

Reprise en douceur, mais le tempo va s'accélérer ! Depuis le 16 août, la bibliothèque a rouvert ses portes avec des horaires qui restent ceux de l'été 15h-18h et qui passeront à 14h30-17h30 dès que les températures seront plus fraîches et les jours raccourcis.

Nous venons d'acquérir un certain nombre d'ouvrages parus à la rentrée, certains glanés par Arlette à « Lussan se livre » qui met à l'honneur des auteurs locaux (C. Laborie, J-P Beaufey, M. Kodajca, A. Haderlé...) et d'autres repérés lors de cette rentrée littéraire à la Librairie de la Place aux Herbes (M. Amoudi *Les Conditions idéales*, J.-B. Andrea *Veiller sur elle*, A. Berest *L'épaisseur d'un cheveu*, S. Chalandon, *L'enragé*, S. Joncour *Chaleur humaine*, A. Ledig *Un abri de fortune*, E. Reinhardt *Sarah, Susanne et l'écrivain*, C. Renucci, *Le pavillon des oiseaux*. Vous pouvez consulter notre fond sur un fichier disponible à la bibliothèque ou en ligne actualisé régulièrement par Arlette.



Côté sports

Les cours de gymnastique ont repris le 12 septembre, mêmes heures, même lieu, même coach, Ludmila Wilk :

Pilates : mardi 18h-19h et jeudi 9h30-10h30,
Cardio : mardi 19h15-20h15. Vous pouvez effectuer un cours d'essai gratuit sur les différents cours.



Infos pratiques

Toutes les rencontres ont lieu Salle Racine sauf pour les rencontres littéraires qui se produisent généralement à la bibliothèque en fonction du nombre. Elles sont gratuites, ouvertes à tous, adhérents et non adhérents.

Pour les ateliers pliage, le nombre étant limité, priorité est donnée aux adhérents. Toutes ont lieu entre 15h et 17h suivies d'un temps convivial. Autres temps conviviaux : galette des rois, crêpes, repas de fin de saison...

Adhésion annuelle à l'association obligatoire pour emprunter des livres et (ou) participer aux cours de gymnastique : 12 euros

Gymnastique : inscription annuelle de 130 euros pour un cours, 160 euros pour deux cours, 180 euros pour les trois auxquels on rajoute l'adhésion. Attention, ces cours sont réservés au plus de 18 ans.

Au programme

Voici notre programme événementiel de l'année : quelques dates fixées, d'autres à caler et bien évidemment quelques belles surprises de dernière minute.

Date	Événement	Contenu
Mercredi 27 septembre	Ludothèque intergénérationnelle CCPU	
Mercredi 18 octobre	Rencontre littéraire : André Gardies	Interrogation sur la pratique de l'adaptation du roman au cinéma notamment à partir du film de Clouzot <i>Le salaire de la peur</i> tourné dans les environs d'Uzès à partir du livre éponyme de Georges Arnaud
Mercredi 15 novembre	Atelier pliage avec Sylvie Gignon	Donner une seconde vie à nos livres délaissés (thème très certainement en lien avec Noël)
Mercredi 22 novembre	Ludothèque intergénérationnelle CCPU	
Mercredi 13 décembre	Rencontre littéraire : Marylou Kocajda	<i>Le visage du songe</i> (un attrait pour l'intrigue)
Mercredi 10 janvier	Atelier pliage avec Sylvie Gignon	Donner une seconde vie à nos livres délaissés (thème à définir I)
Mercredi 18 janvier	Rencontre littéraire : Jean-Pierre Beaufoy	<i>La grotte de l'allemand, une histoire cévenole</i> (L'accident d'avion du Vigan)
Mercredi 7 février	Ludothèque	
Mars date à fixer	Annie Szuba	Roman à paraître
Avril, date à fixer	Rencontre littéraire : Aurélie Haderlé	<i>Un été à Cameline</i>
Mai, date à fixer	Jean-Pierre Mailhan	Roman à paraître
Mercredi 15 mai	Atelier pliage avec Sylvie Gignon	Donner une seconde vie à nos livres délaissés (thème très certainement en lien le printemps)
Début Juin	Dany Rousson	
Juin, date à fixer	Soirée de fin d'année	
A fixer	Atelier Kapla intergénérationnel avec Guillaume Heslot	

AGENDA

2 FEV	Chandeleur Devant l'école Avec l'APE "Les Petits Racine"	MAI	Rencontre littéraire Jean-Pierre Mailhan Avec la Bibliothèque
3-4 FEV	Chasse caritative et soirée Soirée place de l'Eglise Avec la société de chasse La Protectrice	MAI	Atelier Pliage Salle Jean Racine Avec la Bibliothèque et Sylvie Gignon
7 FEV	Ludothèque Ecole Avec SLADL	2 JUN	Aubades Autour du village Avec le Comité des Fêtes
10 FEV	Loto Salle Jean Racine et Salle des Associations Avec le Comité des Fêtes	8 JUN	Marché des Producteurs Avec l'Epi de Saint-Max
18 FEV	Concours de pétanque 13h30, Hangar des Vergers Avec l'Entente Bouliste (EBGU)	14-16 JUN	Fêtes Votives Avec le Comité des Fêtes
16 MAR	Nettoyons la Nature RDV 9h devant la Mairie Apéritif avec Argilliers à 12h à Bornègre	21 JUN	Fête de la Musique Place de l'Eglise Avec Jour de Fête
1 AVR	Chasse aux oeufs Autour du village Avec Les Petits Racine et La Protectrice	JUN	Kermesse de l'école Parc route de St-Siffret Avec l'APE
2 AVR	Formation compostage Hangar des Vergers Avec le SICTOMU	JUN	Rencontre littéraire Dany Rousson Avec la Bibliothèque
20 AVR	Tranchée: ouverture au public Hangar des Vergers Avec la Tranchée de Saint-Maximin	JUN	Soirée Papotage Place de l'Eglise Avec Prendre Soins de nos Aînés
AVR	Rencontre littéraire Aurélié Harderlé Avec la Bibliothèque	5 JUIL	Concert de Jazz Groupe Happy Six Warmers Avec Jour de Fête
4 MAI	"Blind test" musical Parc route de St-Siffret (date et heure à confirmer) Avec Les Petits Racine	13 JUIL	Commémoration du 14 juillet Place de l'Eglise
8 MAI	Vide-Grenier Hangar des Vergers Avec le Comité des Fêtes	27 JUIL	Saint-Maxi'Vins Place de l'Eglise Avec le Comité des Fêtes

Sans oublier vos RDV hebdomadaires:

- Cours de sport avec SLADL les mardis et jeudis
- Atelier Equilibre chaque semaine à partir de fin juin, avec Prendre Soins de Nos Aînés
- Livraisons à l'Epi de Saint-Max le mardi soir



Restez informé !

Sur le site de la mairie : mairiestmaximin.fr
Via Facebook : Gard Saint Maximin